



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°37 – 5 novembre 2025

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement au paragraphe



DONNÉES MÉTÉO

CÉRÉALES À PAILLE

Stade majoritaire des céréales à paille : De 2 à 3 feuilles.

Pucerons : Risque modéré, avec une présence parfois signalée dans la durée (plus de 10 jours), et une augmentation des signalements (bien qu'inférieurs au seuil indicatif de risque). Conditions peu pluvieuses à venir, favorisant leur activité. Surveillez vos parcelles.

Cicadelles : Risque toujours faible à modéré.

Limaces : Risque faible à modéré, avec une diminution des pluies qui devrait limiter leur activité.

MAÏS

Pyrales : Bilan des observations de fin de cycle et évaluation du risque pour l'année 2026.

Mesures prophylactiques à mettre en œuvre pour réduire le risque sanitaire pour la campagne 2026.

COLZA

Stade : 6 feuilles à rosette sur le réseau BSV.

Grosse altise : Pour connaître l'infestation larvaire, il est important de réaliser un test Berlèse. Les premiers résultats de Berlèse sont hétérogènes.

Charançon du bourgeon terminal : Le vol se termine, mais continue sur certaines parcelles.

CAMPAGNOL

Méthodologie et parcours d'observations.

Ce logo est un indicateur sur les résistances aux substances actives couplées à un bioagresseur.



Vous trouverez des éléments complémentaires dans le lien ci-dessous :

[Rapports techniques sur les résistances en France – R4P \(r4p-inra.fr\)](http://r4p-inra.fr)

Parcelles observées cette semaine :

37 BTH, 22 OH, 42 Colza.



Prévisions météo à 7 jours :

- Référence Craie

JEUDI 06	VENDREDI 07	SAMEDI 08	DIMANCHE 09	LUNDI 10	MARDI 11	MERCREDI 12
8° / 17° ► 10 km/h	5° / 17° ▼ 5 km/h	4° / 14° ↻ 5 km/h	6° / 12° ▲ 5 km/h	5° / 12° ► 5 km/h	6° / 11° ◀ 10 km/h	3° / 11° ◀ 10 km/h

(Source : Météo France, ville de Châlons-en-Champagne, 05/11/2025 à 8h00. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))

- Référence Barrois

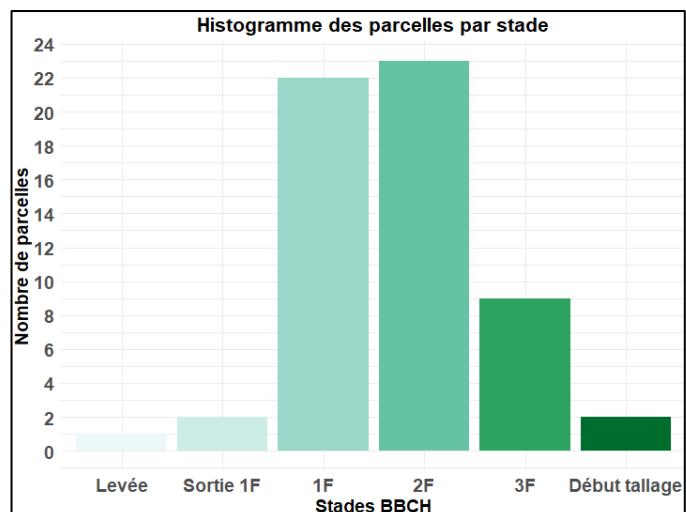
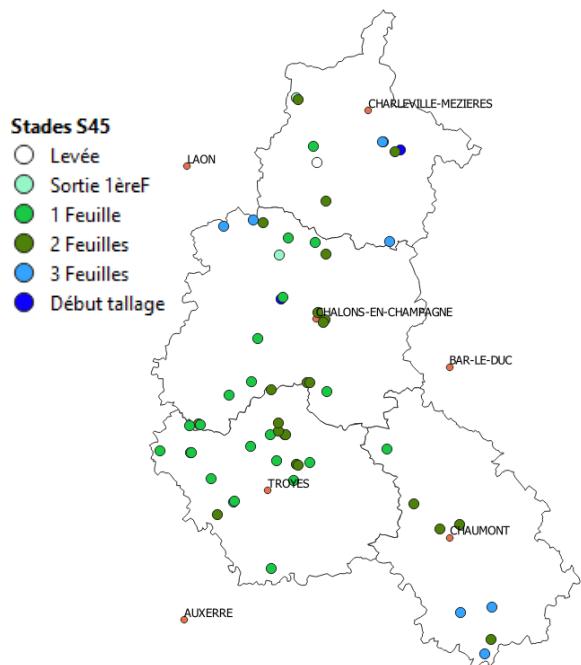
JEUDI 06	VENDREDI 07	SAMEDI 08	DIMANCHE 09	LUNDI 10	MARDI 11	MERCREDI 12
8° / 16° ► 20 km/h 45 km/h	2° / 17° ▼ 5 km/h	3° / 15° ▼ 5 km/h	6° / 13° ◀ 5 km/h	4° / 12° ◀ 10 km/h	2° / 9° ▼ 15 km/h	2° / 10° ▼ 20 km/h

(Source : Météo France, ville de Chaumont, 05/11/2025 à 8h00. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))



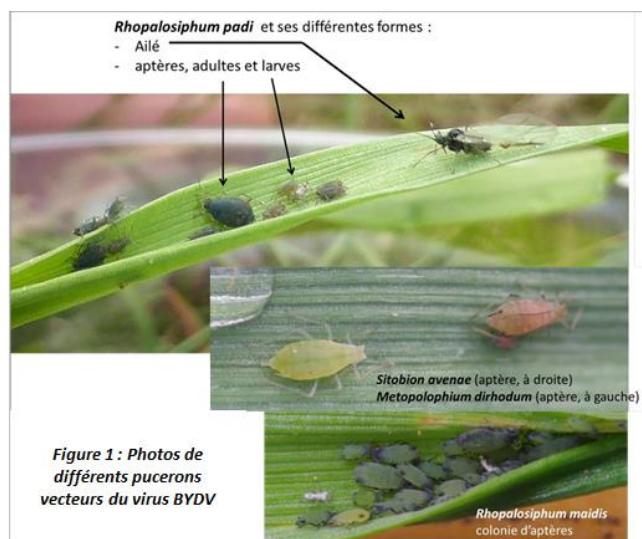
1 Stades

Cette semaine, 37 parcelles de blé tendre d'hiver et 22 parcelles d'orges d'hiver sont observées. 22 parcelles sont au stade 1 feuille (BBCH 11), 23 parcelles sont au stade 2 feuilles (BBCH12) et 9 parcelles sont au stade 3 feuilles (BBCH 13). 2 parcelles sont au stade début tallage (BBCH 21). Une parcelle est toujours au stade levée (stade BBCH 01) et 2 parcelles sont au stade de sortie de la 1^{ère} feuille (stade BBCH 10).



2 Réseau de surveillance des pucerons

Afin de bien gérer une éventuelle pression de pucerons d'automne, la présence du puceron *Rhopalosiphum padi* (espèce la plus fréquente sur céréales à paille d'automne et potentiellement vectrice du virus J.N.O.) est à surveiller dès la levée des céréales d'hiver et aussi longtemps que les conditions climatiques leur sont favorables : temps calme et ensoleillé.

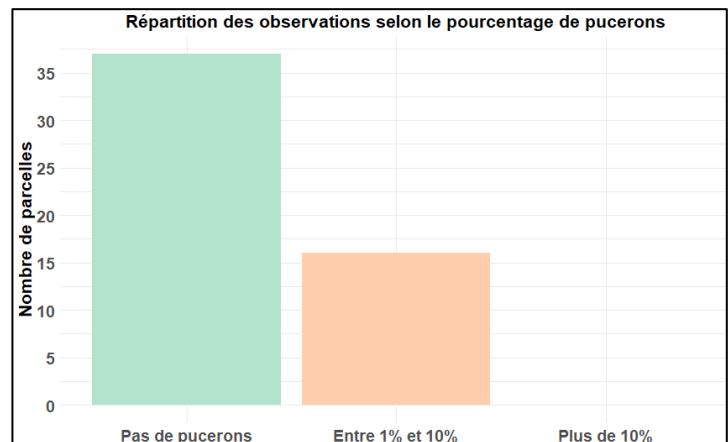
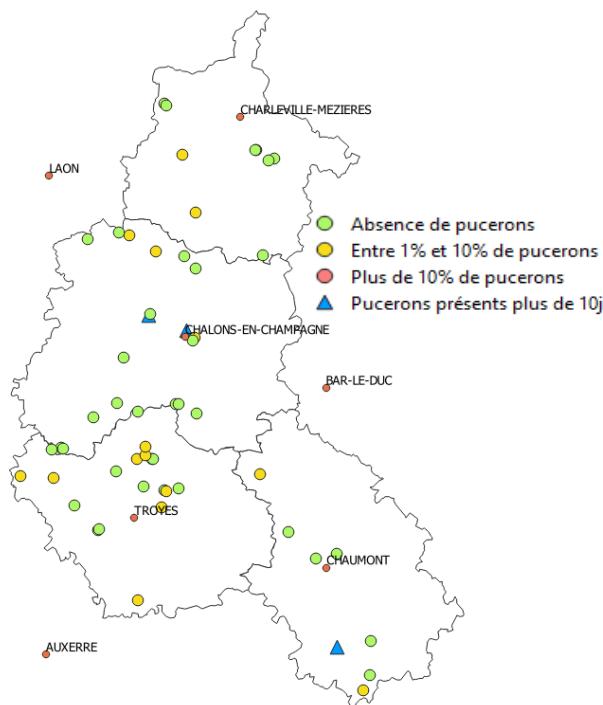


Pour le protocole d'observations en détails, se référer au [BSV n°34](#).

a. Observations

Cette semaine, 16 parcelles sur 46 observées signalent la présence de pucerons (avec moins de 10 % de présence). 3 parcelles présentent des pucerons depuis plus de 10 jours. A noter : de mauvaises conditions d'observations en début de semaine, pouvant influencer les comptages réalisés.

Présence de pucerons S45



b. Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque 10 % des pieds sont porteurs de pucerons ou si ces derniers sont présents depuis plus de 10 jours.

c. Analyse de risque

3 parcelles dépassent le seuil indicatif de risque (présence de pucerons depuis plus de 10 jours), et un nombre plus important de parcelles signalent la présence de pucerons, bien que le seuil indicatif de risque de 10 % ne soit pas dépassé. A noter, les mauvaises conditions d'observation en début de semaine. Par ailleurs, le suivi d'une parcelle avec un dispositif permettant de connaître le statut virulifère des pucerons indique que ceux-ci sont en effet virulifères. Enfin, l'absence de pluies annoncée ces prochains jours pourrait favoriser leur développement et leur activité. **La surveillance est donc toujours de mise : le risque passe désormais en modéré.**

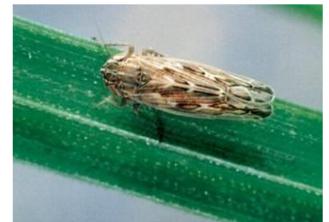


d. Gestion alternative du risque

Pour rappel, éviter les semis précoces est un atout dans la gestion de la JNO. Le choix de variété d'orge tolérante à la JNO doit également s'accompagner d'une date de semis dans les créneaux recommandés. Pour en savoir plus : Guide méthodes Alternatives et Prophylaxie Grand Est [CAP Pucerons](#)

3 Réseau de piégeage des cicadelles (*Psammotettix alienus*)

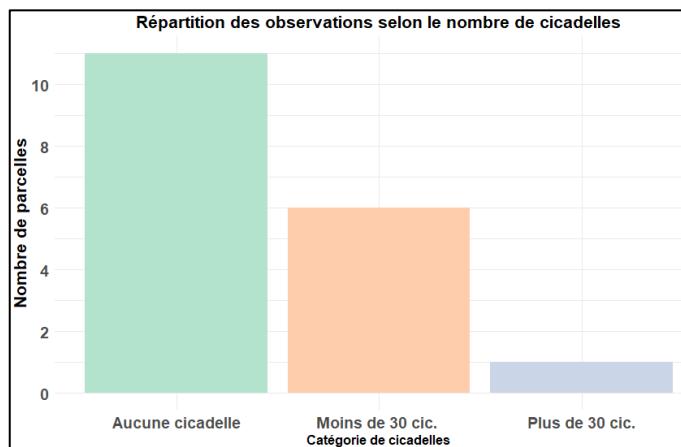
Le réseau de piégeage de cicadelles sur céréales d'hiver est mis en place en Champagne-Ardenne. Pensez à surveiller vos plaques engluées.



Cicadelle adulte
Psammotettix alienus
(ARVALIS)

e. Observations

Cette semaine, 17 pièges ont été relevés. 6 pièges signalent la présence d'individus (moins de 30 individus hebdomadaires) et 1 piège signale plus de 30 individus. 11 pièges signalent l'absence d'individus.



f. Seuil indicatif de risque

Même s'il n'existe pas de seuil précis, on estime que leur présence est nuisible **à partir d'un nombre de captures de plus de 30 individus**.

g. Analyse de risque

Le risque est toujours faible à modéré à ce jour. **Tout comme pour les pucerons, les conditions climatiques plus favorables, invitent à continuer la surveillance, bien que le risque semble moins élevé que pour les pucerons.**

h. Gestion alternative du risque

Les semis précoces ou des parcelles à proximité de réservoirs à insectes (haies, bois ...) sont favorables à l'activité de la cicadelle.

4 Limaces

Les limaces ont un impact direct sur la culture en se nourrissant de la partie végétale des céréales. Les symptômes sont visibles à la levée avec des manques de levée par foyers ou par la suite sur des feuilles lacérées/effilochées/trouées (photo ci-contre). **En dessous de 3-4 feuilles, en cas de dépassement du seuil indicatif de risque, les pertes de rendement sont présentes.**

Deux espèces de limaces peuvent se retrouver sur les parcelles, les limaces grises (les plus fréquentes) et les limaces noires. Plusieurs facteurs sont favorables à l'activité des limaces sur une parcelle : attaques de limaces les années antérieures sur la parcelle, sols argileux, limoneux ou motteux avec peu de travail du sol, végétation appétente pendant l'interculture, rotation courte avec un précédent colza

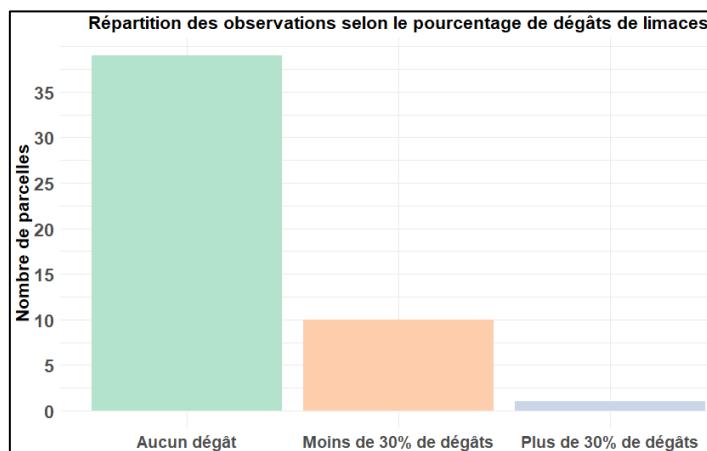


Feuilles trouées et effilochées dévorées par des limaces

Pour le protocole d'observations en détails, se référer au [BSV n°34](#).

a. Observations

Sur les 50 parcelles observées, 39 parcelles ne présentent aucun dégât, 10 parcelles présentent entre 1 % et 30 % de plantes avec morsures/dégâts de limaces et 1 parcelle atteint le seuil indicatif de risque avec 30 % de plantes présentant des morsures.



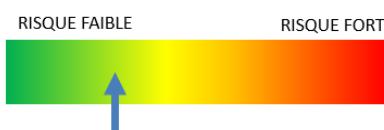
b. Seuil indicatif de risque

Après la levée, le seuil indicatif de risque est constitué à partir des observations faites en végétation sur le nombre de plantes présentant des morsures de limaces.

- **Le seuil indicatif de risque est de 30 % de plantes avec des morsures de limaces.**

c. Analyse du risque

Le risque est faible à modéré, du fait des pluies récentes mais avec un retour de conditions plus clémentes. **Continuer la surveillance afin de voir si cela se vérifie.**



d. Gestion alternative du risque

Réduire les risques grâce aux leviers agronomiques et bien observer les parcelles sensibles

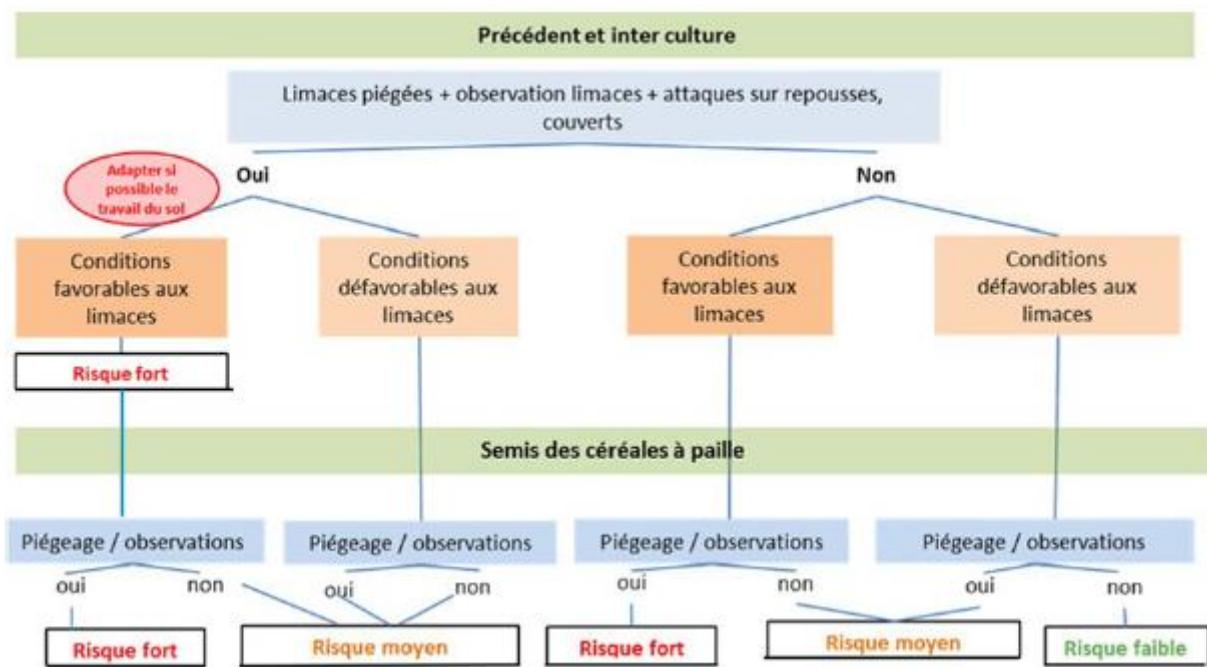
La lutte agronomique se pratique pendant les l'interculture :

- Réaliser un déchaumage juste après la récolte du précédent pour éliminer les œufs et les jeunes limaces en les exposant à la sécheresse.
- Réaliser un second (voire un 3ème) déchaumage pour détruire les repousses et les nouvelles levées d'aventices sources de nourriture des limaces, et qui permet de maintenir le sol sec en surface.
- Le labour enfouit les limaces en profondeur plus qu'il ne les détruit. Il permet de retarder l'attaque sur la culture implantée juste après labour et enfouissement des résidus végétaux, source de nourriture.
- Réaliser une préparation fine du sol pour casser les mottes qui sont l'habitat des limaces.
- Le roulage du sol détruit les abris, et limite temporairement leur activité en surface.
- L'implantation d'une culture intermédiaire apporte nourriture et humidité favorable aux limaces. Si l'on souhaite planter une culture intermédiaire, il faut privilégier les cultures peu appétentes (moutarde, radis, vesce, phacélie...).



Des matières actives de biocontrôle sont autorisées sur céréales pour lutter contre la pression limace. Il s'agit de produits à base de phosphate ferrique.

La liste à ce lien : [Liste des produits de biocontrôle | Ecophytopic](#)





1 Pyrales

i. Observations

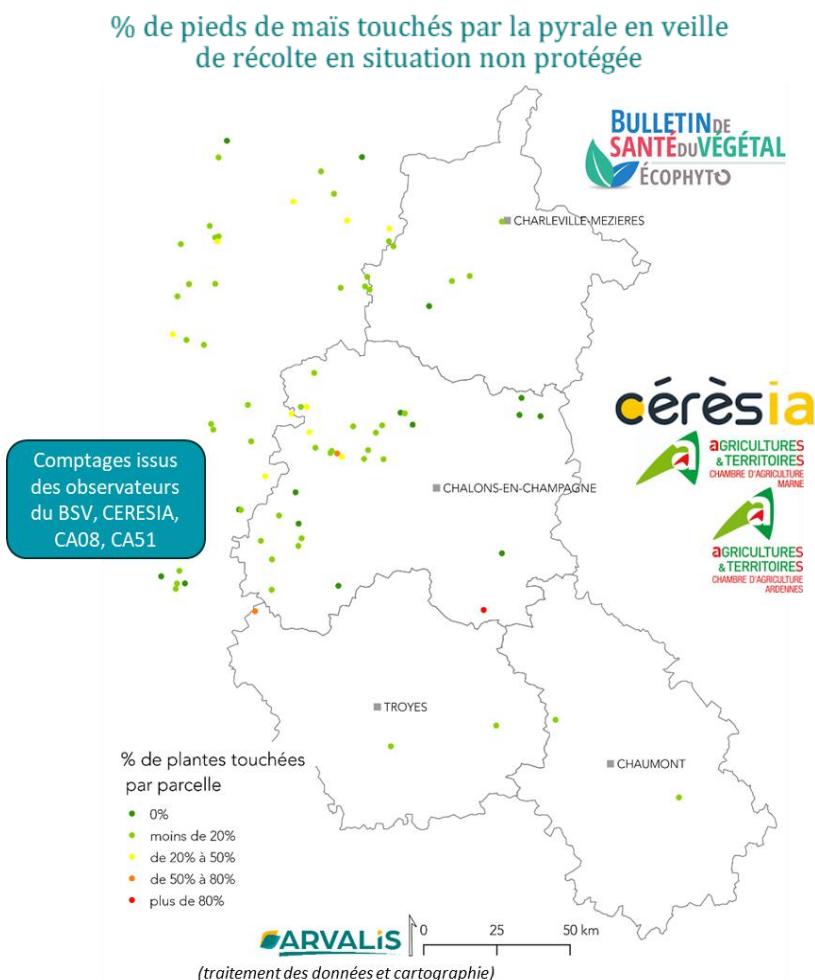
La gestion de la pyrale pour la culture de maïs (fourrage ou grain) peut en partie être réfléchie à l'aide de la cartographie du risque pyrale établie à partir du nombre de larves présentes dans les cannes de maïs juste avant la récolte. Il s'agit d'une évaluation prévisionnelle du risque de présence de l'insecte pour la campagne 2026, avant la mise en œuvre éventuelle de méthodes prophylactiques pendant l'automne/hiver.

Juste avant la récolte des maïs, les observateurs font des comptages de plantes comportant un ou des symptôme(s) de présence de pyrale (en priorité sur des parcelles non protégées). Ces symptômes peuvent être une perforation au niveau de l'épi ou dans la tige pouvant ainsi fragiliser la plante et provoquer la casse de la tige en dessous ou au-dessus de l'épi.

En complément, des observations via des dissections de tiges permettent de quantifier les infestations larvaires avant que les larves n'aillent se réfugier pour passer l'hiver dans le bas des cannes de maïs.

La carte ci-contre présente le pourcentage de pieds de maïs touchés par la pyrale en situation non protégée.

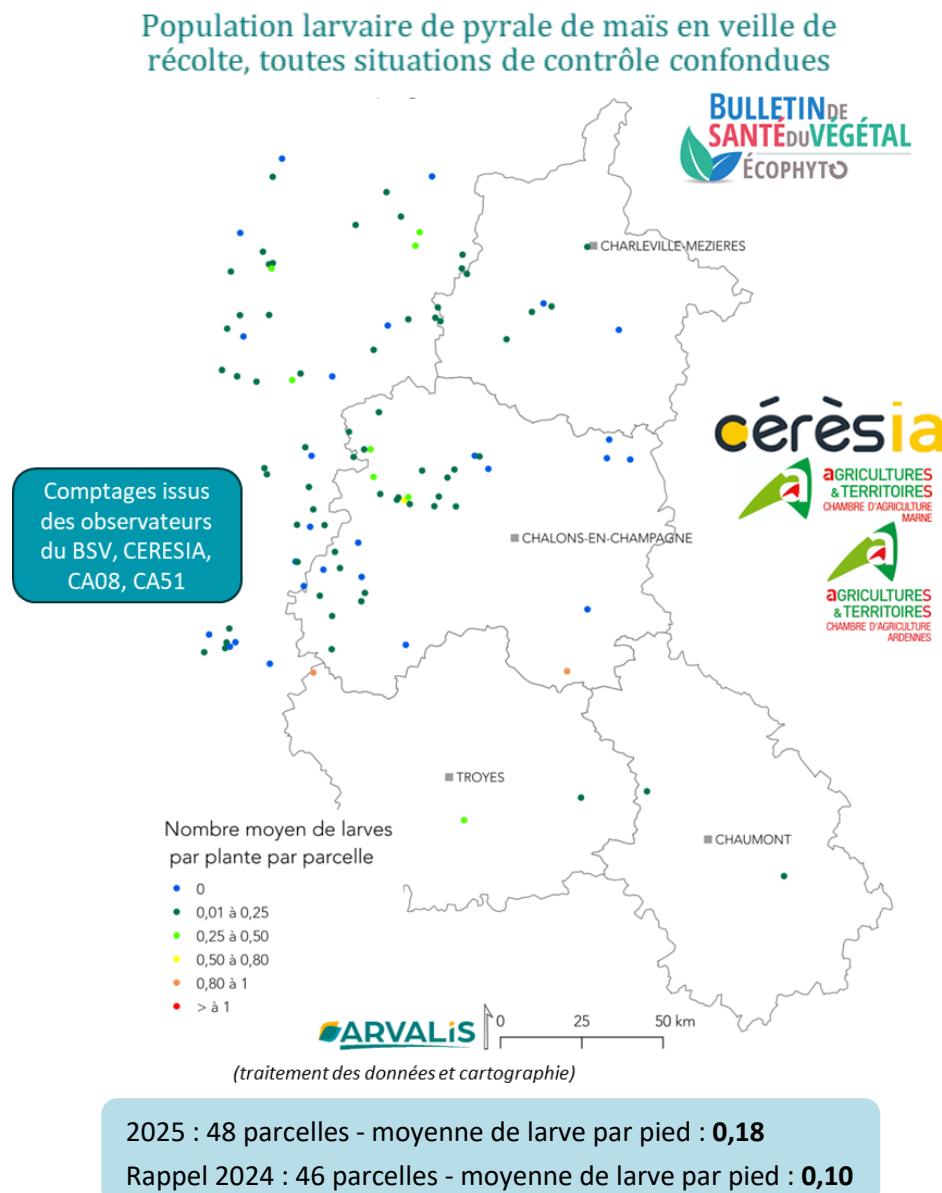
Sur l'ensemble des comptages réalisés, 42 parcelles (contre 46 parcelles en 2024), la moyenne des dégâts est de 12 % de pieds touchés (allant de 0 à 82 %) pour la région Champagne-Ardenne. Ces observations ont été réalisées sur les parcelles suivies dans le cadre du BSV et sur un nombre important de parcelles en dehors de ce réseau (CA51, CA08, CERESIA).



2025 : 42 parcelles – moyenne des dégâts : **12 %** (allant de 0 à 82 %)

Rappel 2024 : 46 parcelles - moyenne des dégâts : **10 %** (allant de 0 à 46 %)

La 2^{ème} carte ci-après présente la population larvaire à l'automne 2025 exprimée en nombre moyen de larves par plante. Plus la population larvaire est importante, plus le risque de présence de pyrales en 2026 est élevé pour les maïs de la parcelle observée et les parcelles voisines, sans préjuger des méthodes prophylactiques qui auraient pu être mises en œuvre durant cet automne/hiver comme le broyage fin des cannes et des bas de tiges de maïs et/ou le labour. Pour construire cette carte, à nouveau, ce sont les parcelles suivies dans le cadre du BSV et un nombre important de parcelles en dehors de ce réseau qui ont été utilisées. Il s'agit aussi bien de parcelles aient été protégées (6 parcelles) que de parcelles non protégées contre la pyrale (42 parcelles).



j. Analyse du risque

L'analyse des données montre un niveau de la population larvaire qui a presque doublé par rapport à l'automne 2025 pour toute la région.

Le nombre moyen de larve par pied est de 0,18 (48 parcelles) contre 0,10 (46 parcelles) l'année dernière.

Les zones à « risque élevé » sont celles où l'on a observé avant la récolte 2025, des populations larvaires **supérieures à 0,8 larve par pied en moyenne**. Cette année, 2 parcelles dépassent ce seuil. Une parcelle située à Montpothier (10) comporte 0.93 larve par pied et une parcelle située à Brandonvillers (51) qui comporte 0.98 larve par pied. Si les comptages larvaires se situent entre **0,5 à 0,8 larve par pied**, les parcelles en maïs en 2026 proches du comptage sont en zone à risque moyen. C'est le cas d'une parcelle située à Damery (51) avec un nombre de larve par plante de 0,67.

En-dessous d'un comptage à 0,5 larve par pied, le risque de présence de l'insecte et donc de dégâts pour un maïs implanté en 2026 dans cette zone, est jugé plus faible. C'est le cas de toutes les autres parcelles (45 parcelles) observées cette année.

Cette année sur les 18 pièges pyrales suivi dans le cadre du BSV (17 pièges à phéromones et 1 piége lumineux), il y a eu de nombreuses captures. Lors de la première semaine de juillet, les 8 pièges relevés ont totalisé 109 papillons soit plus de 13 individus par piége en moyenne (allant de 2 à 27 papillons). Le nombre moyen de larve par pied sur les 48 parcelles observées est de 0,18 cette année contre 0,10 l'année dernière, il a presque doublé par rapport à l'automne 2025. **Le risque à priori pour la campagne 2026 reste faible mais il est en augmentation par rapport à 2025.**

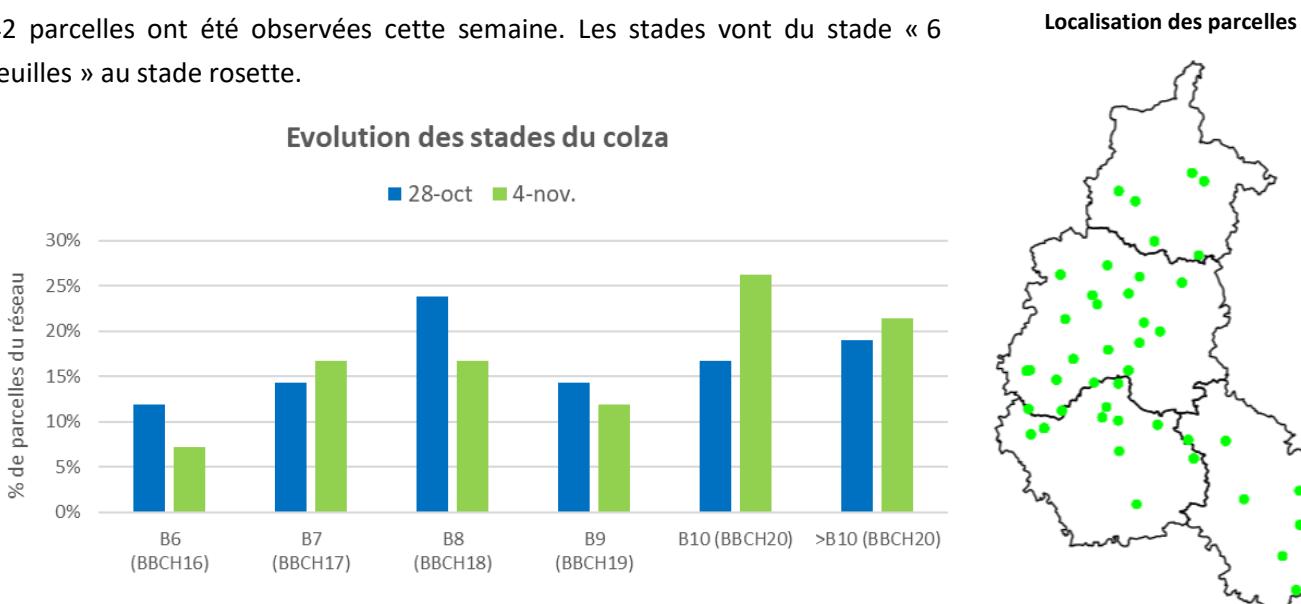
k. Gestion alternative du risque : Mesures prophylactiques

Après la récolte : le broyage fin des cannes de maïs, que l'on soit en monoculture de maïs ou en maïs assolé, va diminuer la population de larves de pyrale présentes à l'automne de l'ordre de 70 à 80 % (selon la qualité du broyage et le climat hivernal) ; cela est d'autant plus important si l'on a opté pour la coupe haute en maïs fourrage par exemple. Les larves de pyrale sont très résistantes au froid. Cependant, pluies et températures douces entraînent, de façon significative, des développements de pathogènes sur les larves diapausantes. Pour les y exposer, il faut donc broyer les résidus/cannes. Les mesures prophylactiques réalisées à l'échelle du bassin de parcelles sont plus efficaces qu'une lutte individuelle. Dans la mesure du possible, la lutte doit être collective.

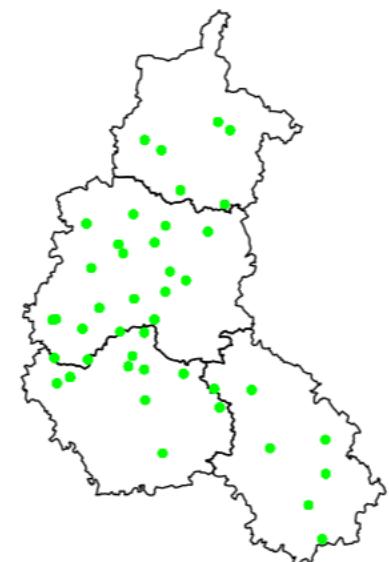


1 Stade des cultures

42 parcelles ont été observées cette semaine. Les stades vont du stade « 6 feuilles » au stade rosette.



Localisation des parcelles

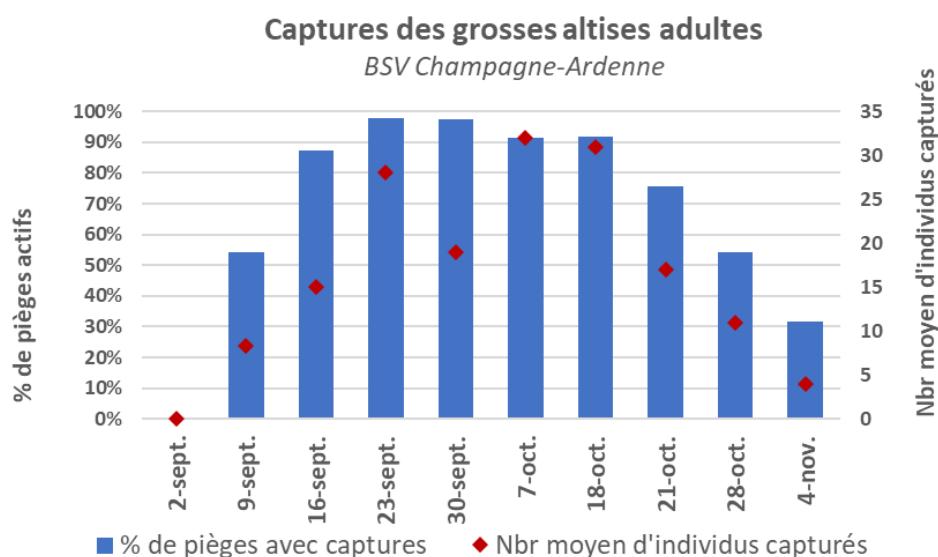


2 Grosses altises (*Psylliodes chrysocephala*)

Une description **des larves de grosses altises** est faite dans le [BSV n°33](#).

a. Observations

L'activité des grosses altises adultes est toujours en diminution due aux conditions climatiques qui ont été moins favorables. 30 % des parcelles présentent des captures dans les cuvettes jaunes, avec en moyenne 5 individus capturés.



Les premiers retours de test Berlèse montrent des infestations hétérogènes et certaines parcelles présentent déjà des infestations dépassant les seuils indicatifs de risque.

Commune	Département	Nbre de larves GA /plante (Berlèse réalisé fin octobre)
CHÉMERY-CHÉHÉRY	8	0,8
MACHAULT	8	3
BAR-SUR-SEINE	10	1,2
BUCEY-EN-OTHE	10	2
ONJON	10	0,5
PÉRIGNY-LA-ROSE	10	0,3
SAINT-LOUP-DE-BUFFIGNY	10	0,2
SEMOINE	10	10,1
BANNES	51	3,6
BRUGNY-VAUDANCOURT	51	0,4
LES ESSARTS-LÈS-SÉZANNE	51	1
GAYE	51	2
LA NOUE	51	1
SOUDÉ	51	0,3
SOUDRON	51	2,9
BAUDRECOURT	52	0,3
JONCHERY	52	1,5
LANGRES	52	0,6
MAÂTZ	52	4
VAL-DE-MEUSE	52	3,8
OUDINCOURT	52	2,5
OZIÈRES	52	0,8
RIVES DERVOISES	52	0,3

b. Seuil indicatif de risque

Dégâts de larves de grosses altises

Le risque des larves de grosses altises dépend du nombre de larves par plante obtenu par la méthode Berlèse :

- **Le risque est faible** lorsque l'on dénombre moins de 2-3 larves/plante.
- **Le risque est fort** lorsque l'on dénombre plus de 5 larves/plante.
- **Entre ces 2 seuils**, c'est l'état du colza (biomasse, croissance, carence, enracinement, etc.) qui va caractériser le risque.

La grille de risque simplifiée permet d'aider au diagnostic :

Infestation larvaire	Risque agronomique	Indication de risque
> 5 larves / plante	Toutes situations	Risque fort
Entre 2-3 et 5 larves / plante	Biomasse < 45 g/pied OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque fort
	Biomasse > 45 g/pied ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque moyen
< 2-3 larves / plante	Toutes situations	Risque faible

c. Analyse de risque

Les premiers retours de test Berlèse montrent des infestations hétérogènes et certaines parcelles présentent déjà des infestations dépassant les seuils indicatifs de risque. Il est important de réaliser un test Berlèse pour connaître l'infestation des parcelles. Le risque débute et peut être important pour les parcelles qui dépassent les seuils indicatifs de risque.



Les grosses altises du colza sont exposées à un risque de résistance aux pyréthrinoïdes de synthèse.
Plus d'informations sur : <https://www.terresinovia.fr/-/etat-des-resistances-selon-la-region-et-le-ravageur>

d. Gestion alternative du risque

Il faut favoriser une installation rapide du colza pour obtenir un colza au stade 3-4 feuilles lors de l'arrivée des grosses altises et assurer une croissance dynamique à l'automne pour limiter l'impact des ravageurs.

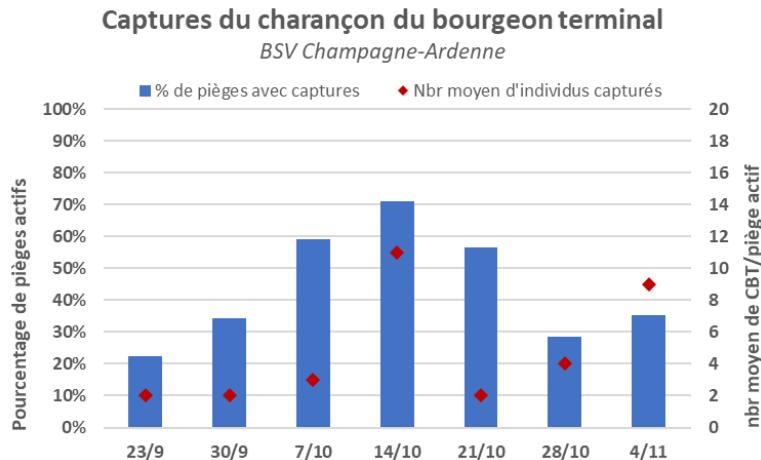
Contre les larves, les associations de légumineuses gélives au colza, dès lors qu'elles sont développées ($> 300 \text{ g/m}^2$), peuvent atténuer le risque d'attaque larvaire mais ne le suppriment pas. De la même manière, les variétés vigoureuses à l'automne et en reprise au printemps peuvent limiter le risque d'attaque larvaire mais ne le suppriment pas.

3 Charançon du bourgeon terminal (*Ceutorhynchus picitarsis*)

Une description du charançon du bourgeon terminal est faite dans le [BSV n°33](#).

I. Observations

Cette semaine, les captures de charançons du bourgeon terminal ont légèrement augmenté avec 35 % des parcelles avec captures. Le nombre moyen de captures par cuvette active est de 8 charançons (dû à une grosse capture sur une parcelle).



m. Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil indicatif de risque pour ce ravageur. Le risque s'évalue selon le risque historique et le risque agronomique (état du colza) :

- **Dans les situations à risque historique fort** (attaques nuisibles fréquentes), le risque vis-à-vis du charançon du bourgeon terminal est élevé quel que soit l'état de la culture. Tous les leviers doivent être actionnés pour préserver l'état sanitaire du colza.
- **Dans les situations à risque historique faible :**

- o Le risque vis-à-vis du charançon du bourgeon terminal est moyen sur les petits colzas et/ou les colzas marquant un arrêt de croissance.
- o Le risque est faible sur les colzas ayant une biomasse supérieure à 25 g / plante début octobre et susceptibles de poursuivre leur croissance (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)

Risque historique	Risque agronomique	Indication de risque
Fort (attaques nuisibles fréquentes)	Biomasse < 25g/pied (800 g/m ² *) OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement) OU Reprise intermédiaire à tardive	Risque fort
Faible (pas d'historique d'attaque ou attaque nuisible très rare)	Biomasse < 20-25 g/pied (600 - 800 g/m ² *) OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque moyen
	Biomasse > 25 g/pied (800 g/m ²) ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque faible

* la biomasse exprimée en g/m² est donnée à titre indicatif pour un peuplement de 30 à 35 pieds/m²

n. Analyse de risque

Sur la région, le vol se termine. Le risque a dû être géré.



o. Gestion alternative du risque

Il faut favoriser une installation rapide du colza pour obtenir un colza développé lors de l'arrivée des charançons du bourgeon terminal et assurer une croissance dynamique à l'automne pour limiter l'impact des pontes.

Les associations de légumineuses gélives au colza, dès lors qu'elles sont développées ($> 300 \text{ g/m}^2$), peuvent atténuer le risque d'attaque larvaire mais ne le suppriment pas. De la même manière, les variétés vigoureuses à l'automne et en reprise au printemps peuvent limiter le risque d'attaque larvaire mais ne le suppriment pas.



1 Méthodologie

Elle consiste à la réalisation d'un parcours par un observateur à pied qui détermine des intervalles réguliers (tous les 10 mètres) le long d'un transect fixe et qui note la présence d'indices récents de campagnols des champs (terriers et fèces et/ou indices d'aboutissement) ou leur absence sur une largeur de 3 m, soit 1,5 m de part et d'autre du parcours, dans chacun des intervalles observés. Le décompte des intervalles positifs par rapport au nombre total d'intervalles observés permet d'obtenir un ratio (de 0 à 1) qui exprime un indice d'abondance relatif à l'échelle du territoire observé, ainsi que la distribution spatiale des rongeurs en fonction des types de parcelles et des paysages observés. Ce ratio peut être converti en pourcentage.

Afin d'appréhender les oscillations saisonnières et les fluctuations pluriannuelles, les transects sont réalisés 2 fois par an (mars/avril et octobre/novembre) en fonction de la hauteur de végétation.

De l'automne 2019 au printemps 2022, les suivis (pour les sites du 51 et du 67) ont été réalisés uniquement sur les bordures enherbées de parcelles (herbes permanentes)

2 Parcours d'observation de la Marne

a. Observations

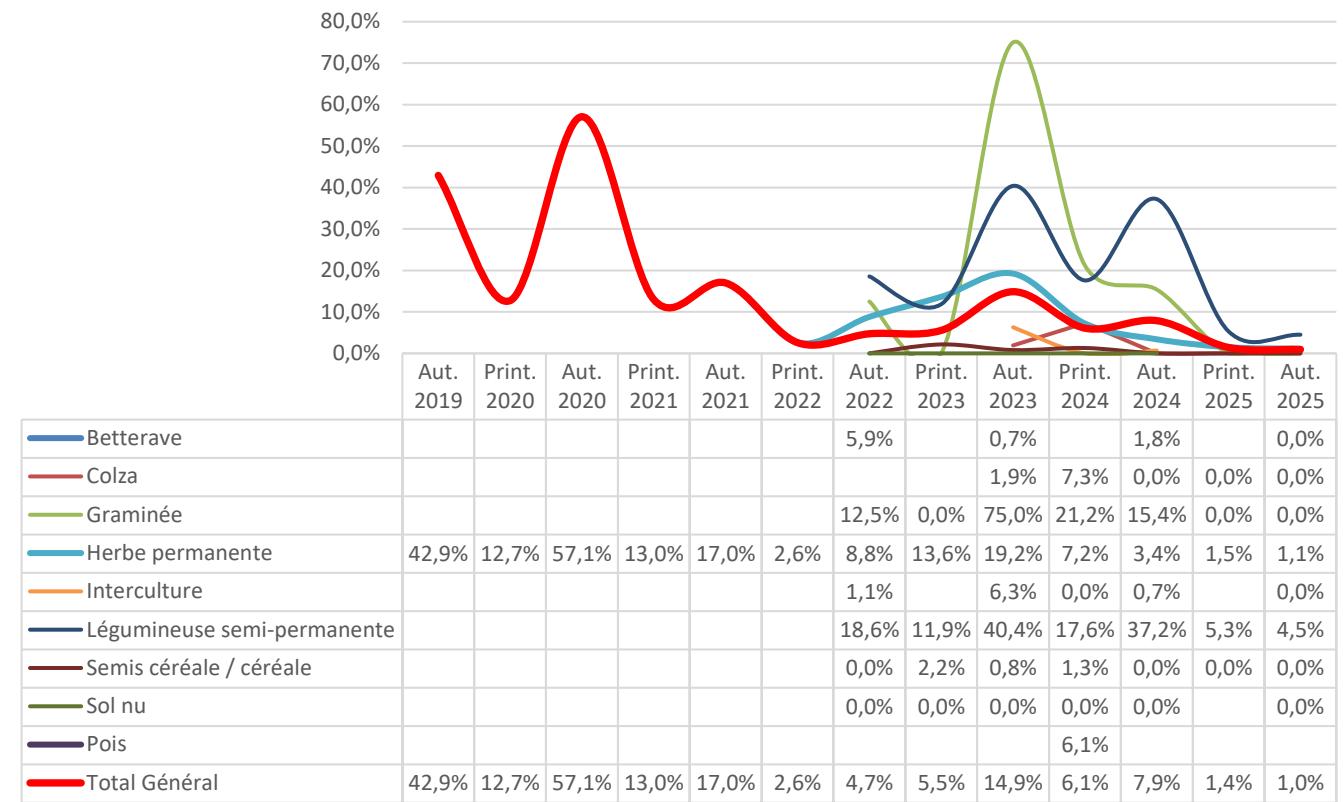
Observations réalisées semaine 43 :

Habitats	Nombre d'intervalles de 10 mètres observés	% de campagnols observés – Automne 2025
Betterave	77	0,0%
Colza	171	0,0%
Graminées	37	0,0%
Herbe permanente	473	1,1%
Interculture	171	0,0%
Légumineuse semi-permanente	199	4,5%
Semis céréales / Céréales	52	0,0%
Sol nu	290	0,0%



*bordures enherbées des parcelles, fossé, ...

Evolution des populations de campagnols par habitat - Marne (51)



b. Analyse de risque

La densité relative de campagnols observés sur le transect est de 1,0 % : la chute des densités continue. Même les zones refuges (graminées, légumineuses semi-permanentes) semblent très peu impactées.



3 Parcours d'observation de Haute-Marne

a. Observations

Le transect de Haute-Marne est séparé en deux : un parcours passant dans les grandes cultures à gauche et un passant dans les prairies à droite.



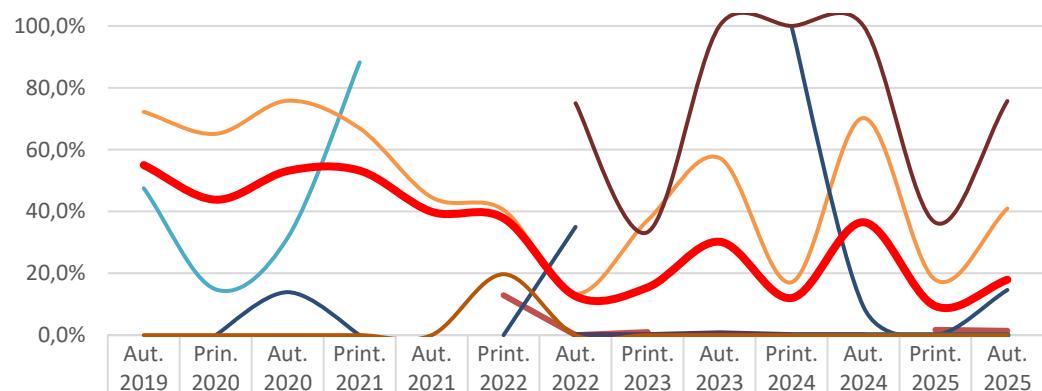
Observations réalisées semaine 43 :

Zone	Habitat	Nombre d'intervalles de 10 mètres observés		% de campagnols observés – Automne 2025
		10 mètres observés		
	Céréales TCS	70		1,4 %
	Chaume céréales	12		15,8 %
	Colza TCS	24		0,0 %
	Herbe permanente*	168		41,0 %
	Légumineuse semi-permanente	68		14,6 %
	Prairie artificielle	6		75,7 %
	Prairie permanente paturée	17		5,1 %
	Sol nu	58		0,0 %
	ZNA	12		0,0 %

*bordures enherbées des parcelles, fossé, ...

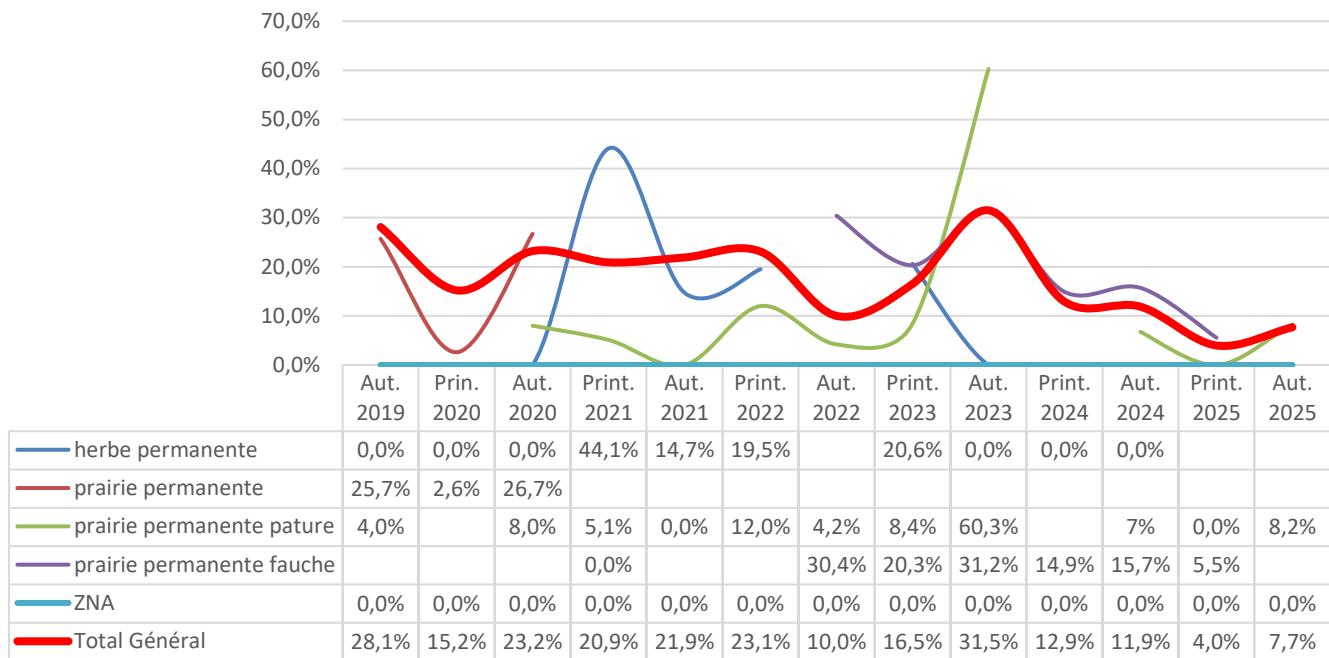
Zone	Habitats	Nombre d'intervalles de 10 mètres observés		% de campagnols observés – Automne 2025
		10 mètres observés		
Prairies	Prairie permanente paturée	388		8,2 %
	ZNA	29		0,0 %

Evolution des populations de campagnols par habitat - Parcours "Cultures" - Haute-Marne (52)



Céréale SD									0,0%	0,0%		0
Céréale TCS									0,0%	12,9%	0,0%	1,7%
Colza TCS									0,0%	0,0%		0,0%
Friche	47,5%	14,8%	31,5%	88,2%					18,4%		0,0%	
Herbe permanente	72,2%	65,1%	75,8%	66,9%	44,6%	40,5%	13,4%	37,1%	57,3%	17,1%	70,2%	17,9%
Legumineuse semi-permanente		0,0%	13,9%	0,0%		0,0%	35,0%		100,0%	9,20%	0,0%	14,6%
Prairie artificielle							75,0%	33,3%	100,0%	100,0%	100,0%	36,4%
Semis céréale							0,0%	0,0%	0,6%	0,0%	0,0%	
Sol nu			0,0%				0,0%		0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
ZNA	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	19,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Total Général	55,0%	43,8%	53,1%	53,2%	39,9%	37,8%	12,6%	15,4%	30,2%	12,0%	36,5%	9,4%
												17,9%

Evolution des populations de campagnols par habitat - Parcours "Prairies" - Haute-Marne (52)



b. Analyse de risque

On observe une légère augmentation des populations de campagnols des champs, plus forte dans les bandes d'herbes permanentes le long des chemins et les légumineuses semi-permanentes du fait de la fluctuation saisonnière. Comme pour la Marne, les densités observées sont assez faibles comparées aux années antérieures. Le risque semble très faible et les populations restent cantonnées à des zones refuges.



c. Gestion alternative du risque

Pour réduire les populations de campagnols, plusieurs méthodes de lutte préventives et curatives sont possibles. Leur utilisation en synergie permettra une meilleure maîtrise du risque.

Les méthodes disponibles sont :

- L'utilisation du piégeage diminue directement la population de ce nuisible,
- La diminution des habitats favorables aux campagnols par le travail du sol (superficiel ou profond), les pratiques agricoles et le piégeage des taupes qui préparent les galeries dans lesquelles s'installe le campagnol,
- La favorisation de la préation par l'aménagement de zones refuges pour les prédateurs naturels (haies, tas de pierre, nichoirs, etc.).
- La gestion des bordures enherbées qui servent de zones refuges lorsque les cultures n'ont pas un couvert suffisamment développé ou appétant.
- En prairie, l'alternance fauche/pâture sur les parcelles exclusivement en fauche de façon à assurer une destruction totale ou partielle des galeries et freiner le développement des colonies de campagnols.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Arvalis - Institut du Végétal, ATPPDA, Cérèsia, CETA de l'Aube, CETA de Champagne, CETA Craie Marne Sud, Chambre d'Agriculture des Ardennes, Chambre d'Agriculture de l'Aube, Chambre d'Agriculture de la Marne, Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne, COMPAS, CRISTAL UNION, DIGIT'AGRI, EMC2, EIMR Marjollet Regis, ETS RITARD, FREDON Grand Est, ITB, NOVAGRAIN, SCA de Juniville, SCA d'Esternay, SCARA, SEPAC – Compagri, SOUFFLET Agriculture, TEREOS, Terres Inovia, VIVESCIA.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est, ITB et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane BRAILLARD - joliane.braillard@grandest.chambagri.fr